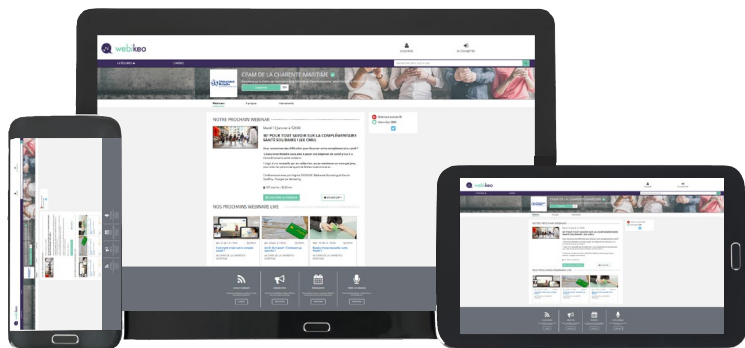


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les webconférences de la Caisse d'assurance maladie de Charente-Maritime



LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE CHARENTE-MARITIME PROPOSE DES WEBCONFÉRENCES THÉMATIQUES.

L'Assurance Maladie protège plus de 60 millions de personnes : salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, étudiants, retraités... Dans un contexte sanitaire lié à la COVID-19, la Caisse d'assurance maladie de Charente-Maritime propose une série de conférences thématiques en ligne, accessible à tous.

LES AVANTAGES DE NOS WEBCONFÉRENCES

- Un animateur en direct.
- Une webconférence de moins d'une heure.
- Un tchat modéré pour poser des questions.
- Des webconférences disponibles en replay.

Des animateurs présentent des sujets d'actualité. Un tchat permet de poser des questions en direct et d'échanger avec eux.

En participant à nos webconférences, sans se déplacer, les assurés pourront :

- connaître leurs droits à l'Assurance Maladie,
- découvrir nos aides et nos services d'accompagnement,
- tout connaître sur leur compte ameli et ses téléservices,
- avoir, en direct, des réponses à leurs questions.

3 ÉTAPES POUR S'INSCRIRE

❶ Scanner le flashcode en utilisant l'appareil photo de son téléphone ou tablette. Ou s'inscrire depuis [ameli.fr > Assuré > Votre caisse : Charente-Maritime > rubrique Actualités > La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime organise des conférences sur Internet.](#)

❷ Sélectionner la ou les webconférence(s) souhaitée(s).

❸ Compléter les champs obligatoires.

• Une confirmation est envoyée immédiatement par mail, puis une invitation est adressée 24 heures avant la webconférence, avec une relance le jour J.



Le programme de nos webconférences est disponible sur [ameli.fr > Assuré > Votre caisse : Charente-Maritime > rubrique Actualités > La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime organise des conférences sur Internet.](#)



CONTACT PRESSE :

Caisse d'assurance maladie de Charente-Maritime - Département Communication

Courriel : comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr

Téléphone : 05 46 51 66 52

Retrouvez-nous sur [ameli.fr](#) et sur  [@CPAM_17](#)